



EFFECTIFS ACCUEILLIS ET AMENAGEMENT DES ESPACES

La détermination des modalités d'accueil des élèves dans les écoles et établissements scolaires dans le respect du protocole sanitaire en vigueur au 22 juin 2020 est un élément déterminant. La présente fiche présente des pistes de réflexion permettant d'organiser les espaces pour accueillir les élèves.

Facteurs de dimensionnement

Il convient que chaque école et établissement établisse les modalités d'accueil des élèves à partir de la configuration des espaces et notamment des salles de classe (surface, mobilier, etc.).

Tous les locaux et espaces peuvent être utilisés et particulièrement ceux susceptibles d'accueillir un groupe classe (préau, réfectoire, bibliothèque, CDI, salle polyvalente, gymnase, hall d'entrée, amphithéâtre, escalier, etc.).

Il convient également d'évaluer, avec la collectivité territoriale, les effectifs prévisionnels pour assurer l'accueil du public dans le respect du protocole sanitaire.

Rappel des règles de distanciation physique

La règle indicative de surface de 4m² par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs.

A l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe, aucune règle de distanciation ne s'impose, que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

Dans les écoles élémentaires et les collèges, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves et les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans la classe. La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

Dans les lycées, une distance minimale d'un mètre est respectée entre chaque personne dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs.



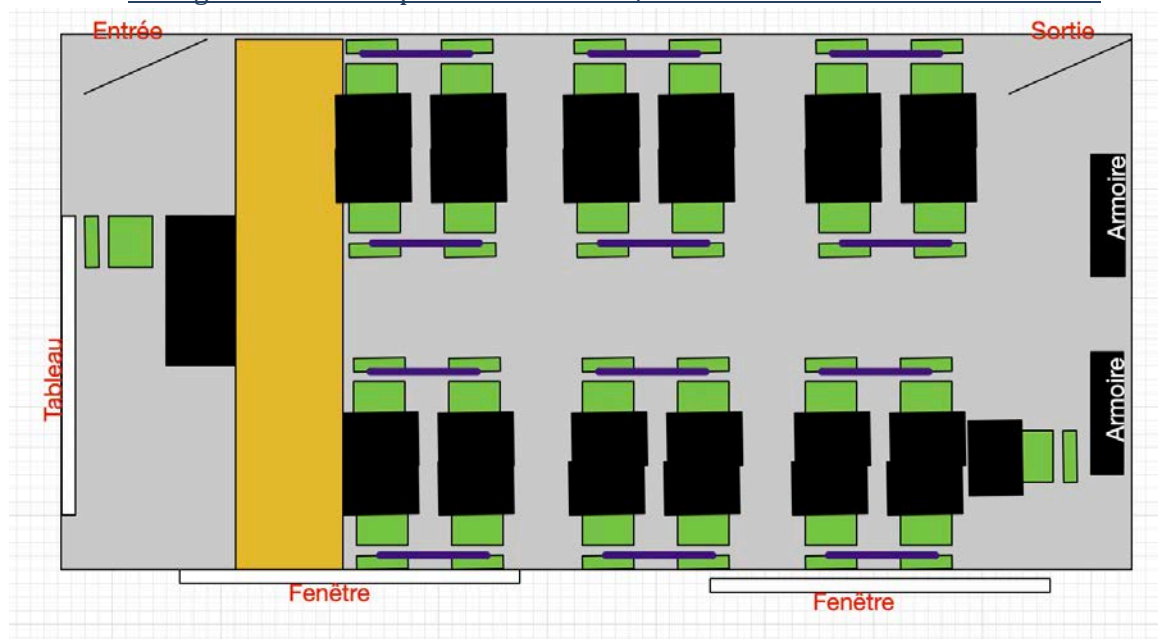
FICHE N°1 : EFFECTIFS

Exemples de schémas d'aménagement des salles de classe

La présente fiche propose différents schémas d'aménagement des salles de classe respectueux de la règle de distanciation suivante : « au moins un mètre entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face ». La neutralisation d'un espace d'un mètre de largeur entre le bureau du professeur et les élèves (matérialisée par un rectangle jaune dans les schémas) n'est pas obligatoire ; elle permet en revanche à l'enseignant d'évoluer dans sa zone sans être dans l'obligation de porter un masque. A l'école élémentaire et au collège, lorsque les conditions matérielles ne permettent absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, l'utilisation de l'espace pourra être optimisée en s'inspirant de ces modèles.

1) Salle de 50 m² (fourchette basse de la surface des salles de classe) avec tables individuelles

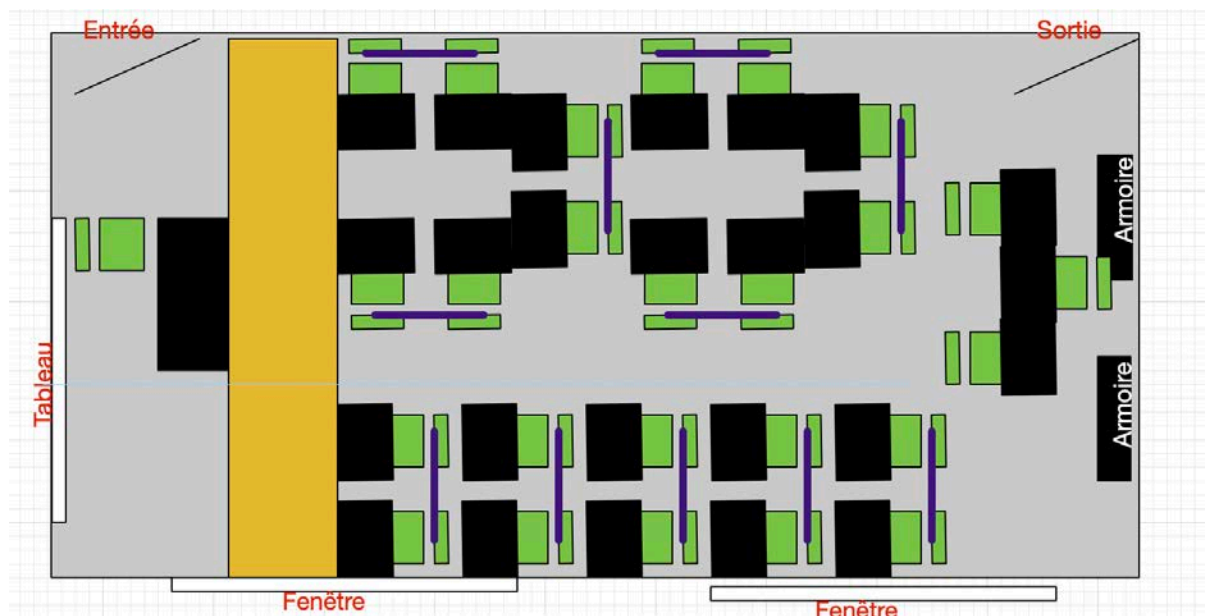
Configuration n°1 : capacité de 25 élèves, utilisation de 25 tables individuelles



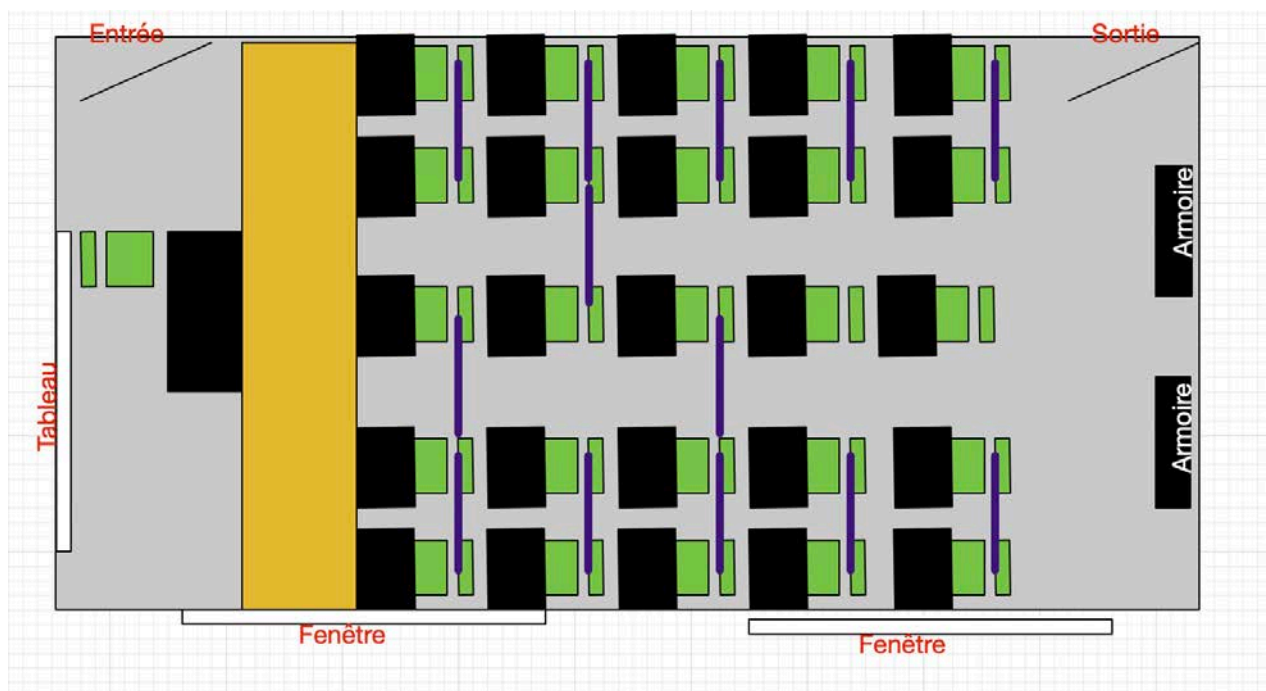


FICHE N°1 : EFFECTIFS

Configuration n°2 : capacité de 25 élèves, utilisation de 25 tables individuelles



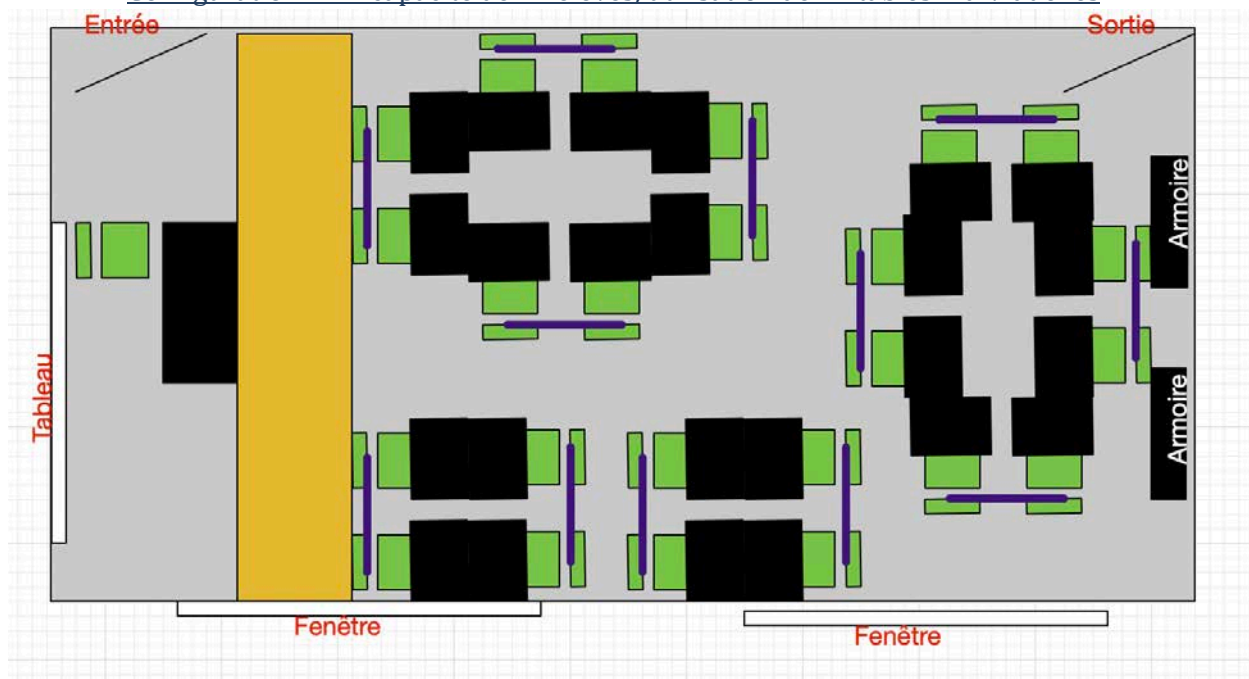
Configuration n°3 : capacité de 25 élèves, utilisation de 25 tables individuelles





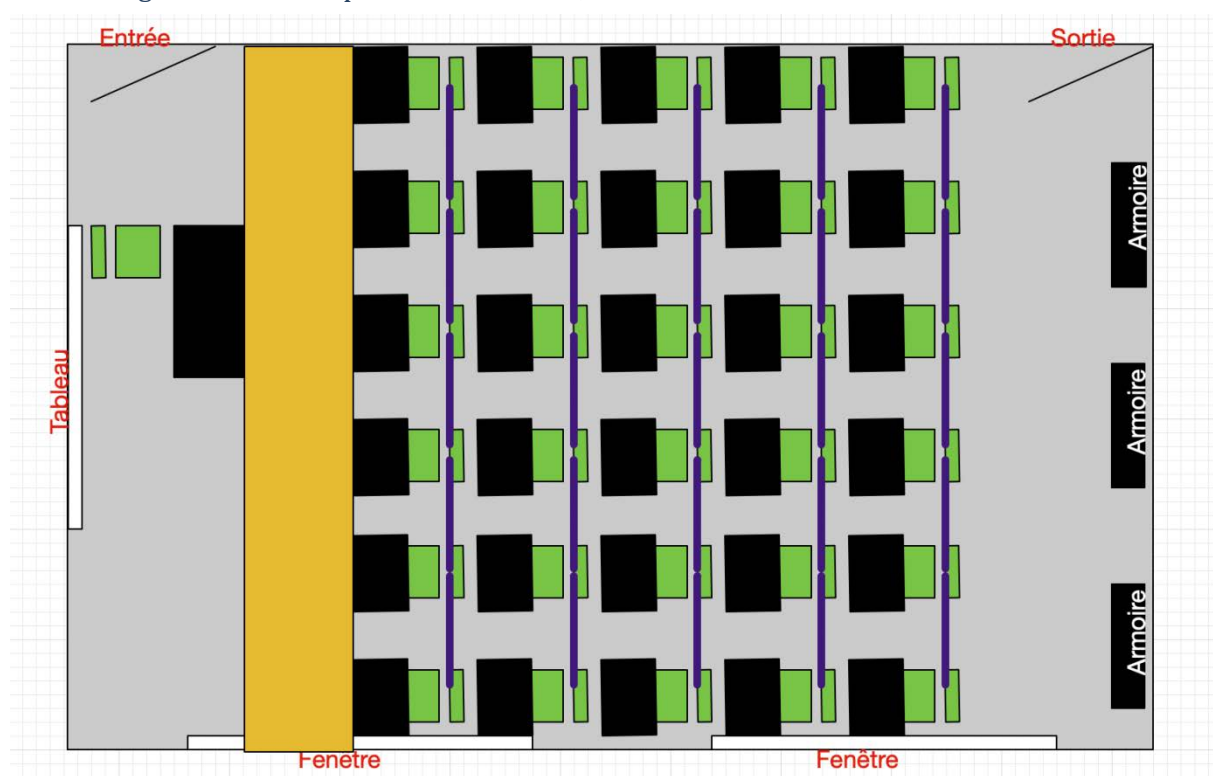
FICHE N°1 : EFFECTIFS

Configuration n°4 : capacité de 24 élèves, utilisation de 24 tables individuelles



2) Salle de 65 m² (fourchette haute de la surface des salles de classe) avec tables individuelles

Configuration n°5 : capacité de 30 élèves, utilisation de 30 tables individuelles



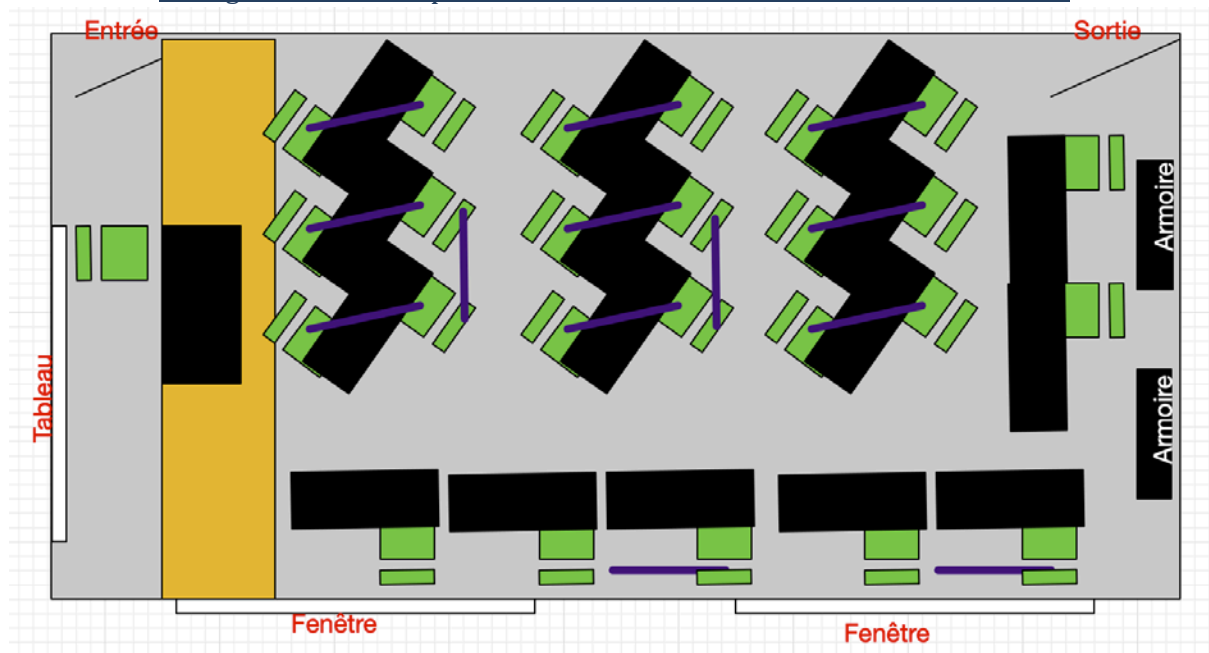


FICHE N°1 : EFFECTIFS

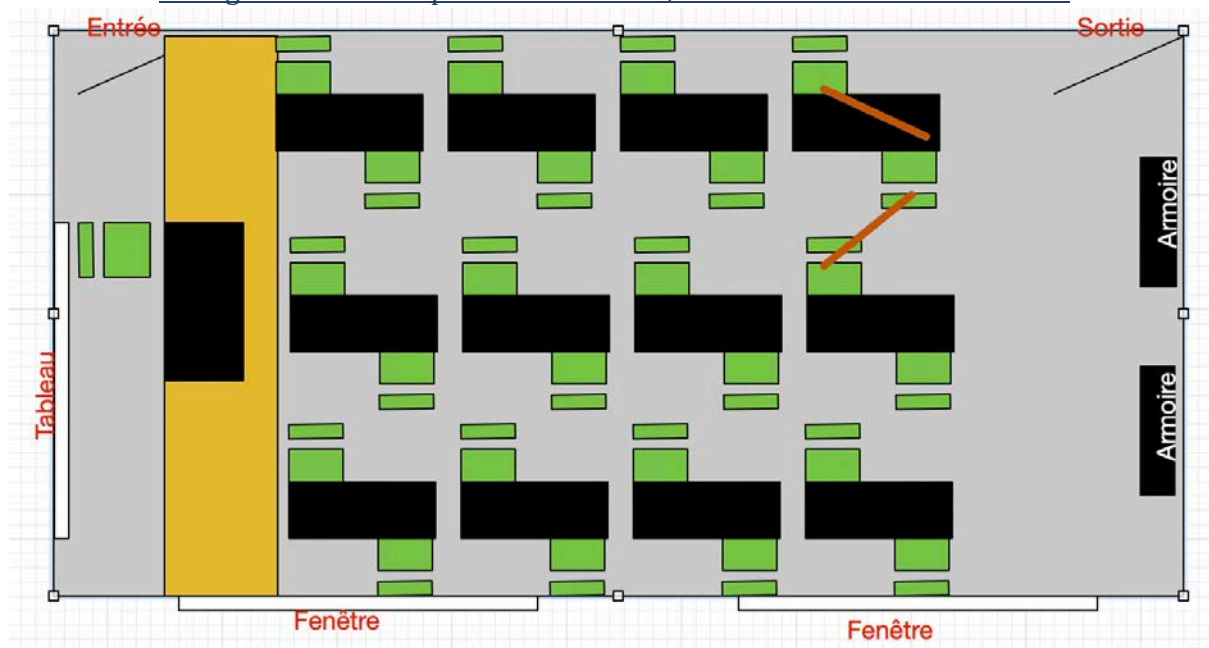
3) Salle de 50 m² (fourchette basse de la surface des salles de classe) avec tables doubles

Les capacités indiquées pour chacune des configurations ci-dessous peuvent être augmentées par l'utilisation de tables individuelles en complément.

Configuration n°6 : capacité de 25 élèves, utilisation de 16 tables doubles



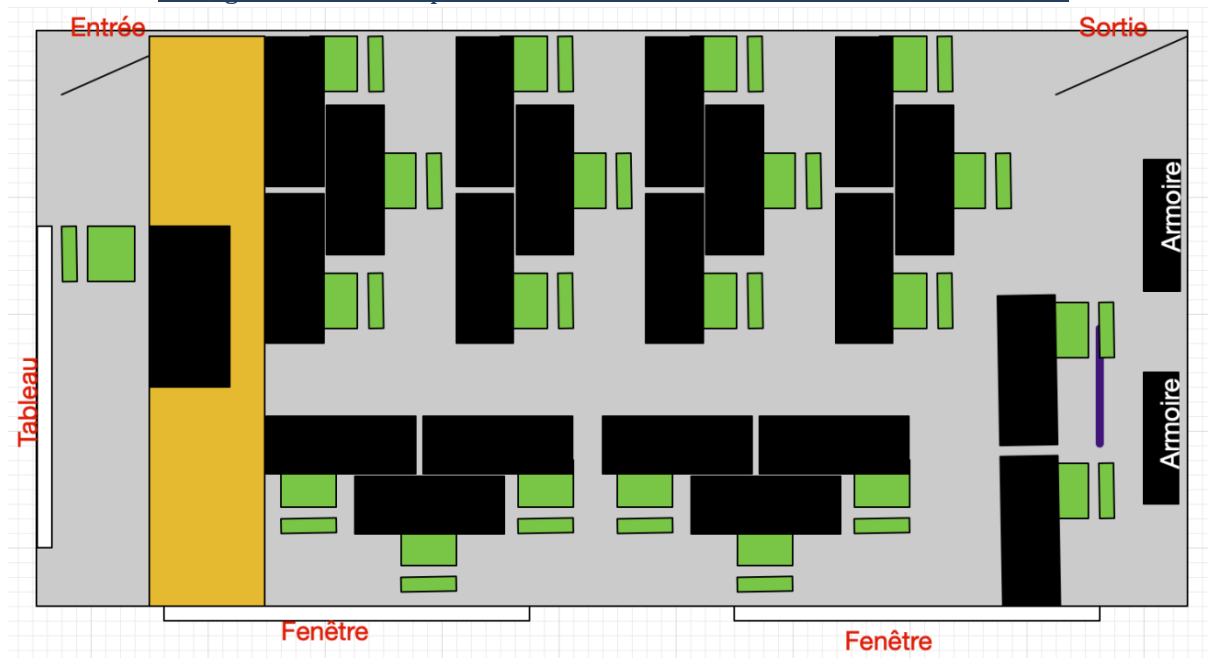
Configuration n°7 : capacité de 24 élèves, utilisation de 12 tables doubles



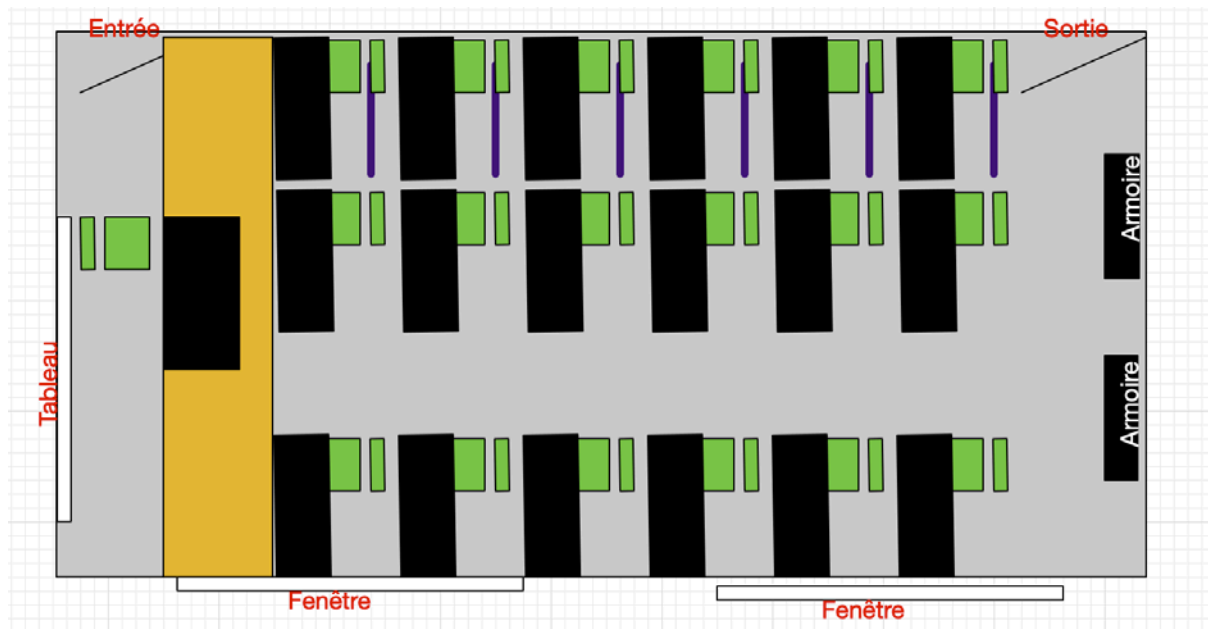


FICHE N°1 : EFFECTIFS

Configuration n°8 : capacité de 20 élèves, utilisation de 20 tables doubles



Configuration n°9 : capacité de 18 élèves, utilisation de 18 tables doubles



Cette configuration peut permettre d'accueillir un nombre d'élèves significativement plus important par l'utilisation de tables individuelles entre deux rangées.



FICHE N°1 : EFFECTIFS

4) Salle de 65 m² (fourchette haute de la surface des salles de classe) avec tables doubles

Configuration n°10 : capacité de 36 élèves, utilisation de 18 tables doubles

